

■ **Numico Holding SA**, précédemment à Lausanne, CH-550-1028503-8 (FOSC du 21.04.2005, p. 17). Siège transféré à Châtel-Saint-Denis, Route de la Coula 81, c/o Etude Kaelin Murith & Schneuwly. Statuts originaires du 19.01.2001, modifiés le 05.04.2007 (dern. mod.). But: prise, administration et financement de participations dans des entreprises du Groupe Numico, à l'exception de participations immobilières en Suisse au sens de la LFAIE. Capital-actions: CHF 10'000'000.—, entièrement libéré, divisé en 10'000 actions de CHF 1'000.—, nominatives. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée ou téléfax. Administration: van der Ven Julie (dite Julitte) H.C., administratrice, a démissionné, sa signature est radiée. Hollema Albert, des Pays-Bas, à Bussum (Pays-Bas), président inscrit, Bachmann Oswald, de Bottenwil, à Herzogenbuchsee, administrateur inscrit, tous deux avec signature individuelle. Kellerhals Franz, de Niederbipp, à Bern, est nommé administrateur, avec signature collective à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Wettach Irène, de St. Gallen, à Crans-Montana. Réviseur inscrit: PricewaterhouseCoopers SA, à Pully.

Journal no 1699 du 12.04.2007
(03889320 / CH-550.1.028.503-8)